



CMI REAL ESTATE
SAINT-BARTHELEMY

LOCATION
ACHAT
UNE QUESTION ?
N'HÉSITEZ PLUS

WWW.CMI-ST-BARTH.COM
CONTACT@CMI-ST-BARTH.COM

PHONE 0590 27 80 88

Le comptoir de la peinture

- PEINTURE
- ENDUITS
- OUTILLAGE
- CONSEILS DE PROS

lundi > vendredi : 7h-12h / 14h-18h
samedi : 7h-12h

Route de Saint-Jean
Tél.: 05 90 29 99 35
contact@baudens.com

unikalo

Nos Nouveautés sur 

DREAMTIME
furniture
COROSSOL

 Dreamtime, St Barth

WIMCO

VILLA RENTALS
CONCIERGE SERVICES
REAL ESTATE SALES

0590.51.07.51

wimco.com/sbh frontdesk@wimco.com

Heineken
open your world

OPEN YOUR CITY

Segeco

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Arthur Bonnet
Vivre la cuisine

NOUVEAU SHOW ROOM
DERRIÈRE LE DIAMANT

Saint-Jean - Quartier l'Etoile - Tél. : 0690 38 37 69
arthur-bonnet.saintbarth@pascalbonnet.com

TI OUANA SALSA
VOUS OUVRE SES PORTES

L'association Ti Ouana Salsa, vous propose des cours de SALSA PORTORICAINE et CUBAINE, des cours de BACHATA et KIZOMBA avec Eddie mais aussi des cours de ROCK avec Elouan.

Semaine portes ouvertes dès ce samedi 13 septembre.
PROGRAMME PAGE 7

AVANT FERMETURE DÉFINITIVE

BAZAR BOUTIK

OUR FAVORITE FINDS FOR MEN, KIDS & WOMEN

EDOUARD CASSEGRAIN SELECTION OF LUXURY GAMES

Rue de la République Gustavia
ouvert de 10h à 13h & 15h30 à 19h
TEL : 0590 512 370

BY LOLITA JACA

N°1095 - Jeudi 11 septembre 2014

LE JOURNAL

Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

DE SAINT-BARTH



Vraiment plus riche ?

Le dynamisme de l'activité à Saint-Barth s'est poursuivi l'an dernier selon l'ledom, venu présenter son rapport. L'ledom a profité de sa visite pour dévoiler le chiffre du PIB par habitant, qui n'avait pas été actualisé depuis des années. P.6

Les activités périscolaires ont démarré P.4

Les chantiers à l'école

Le recteur, Stephan Martens est venu promouvoir les chantiers lancés par le ministère de l'éducation nationale. P.4



Garage Budget

NOUVELLE HYUNDAI GRAND i10 EN STOCK

PUBLIC - TÉL. : 0590 27 70 98
garage.budget@orange.fr



En Bref

Voyager : reprise du trafic espérée cette fin de semaine

Les personnes transitant entre Saint-Barth et Saint-Martin ont joué de malchance, le week-end dernier. Avec une panne immobilisant le Voyager I dès vendredi soir, alors que le Voyager III était au carénage. Le lendemain samedi, le Shantiwa, de la compagnie Great Bay, a lui aussi été immobilisé par une panne, ne reprenant ses liaisons que dimanche soir. Pour transporter les voyageurs bloqués, les compagnies aériennes, St Barth Commuter, ont ouvert des vols supplémentaires. Et les pilotes privés ont travaillé. Du côté du Voyager, la réparation a demandé de nouvelles pièces. La compagnie est contrainte de les attendre, explique le gérant, Jean-Claude Latournerie. Ce dernier s'efforce de libérer le Voyager III du carénage dans les meilleurs délais. D'ici la fin de la semaine, espère-t-il.

Un nouveau billet de 10€



La mise en circulation des nouvelles coupures en euros se poursuit. Après le nouveau billet de 5 euros, introduit en mai dernier, c'est au tour du nouveau billet de 10 euros d'être mis en circulation. A partir du 23 septembre, partout dans la zone euro. Dans l'outre-mer français, c'est l'edom, le relais de la banque de France, qui est chargé de cette introduction. Le nouveau billet de 10 euros relève lui aussi de la série «Europe», identifiable au por-

trait de la figure de la mythologie, grecque en filigrane et dans l'hologramme. Surtout, les nouveaux billets se caractérisent par de nouveaux signes de sécurité intégrés. Pour éviter les contrefaçons et mieux les détecter. Encore que la Banque centrale européenne (BCE) a préféré commencer la mise en circulation des nouveaux billets par les petites coupures, plutôt que celles de 500 euros. Au cas où les systèmes de sécurité ne se révèlent pas aussi performants qu'espéré. Et pour éventuellement y remédier, sans trop de frais.

Sénatoriales : les candidatures ouvertes, jusqu'à vendredi

La fenêtre pour le dépôt des candidatures aux élections sénatoriales est ouverte depuis lundi, jusqu'à ce vendredi 12 septembre. A 18h, au siège de la préfecture, à Marigot, Saint-Martin. Pour rappel, lors des élections pour le renouvellement partiel du Sénat, dimanche 28 septembre, 178 sièges, dont celui de Saint-Barthélemy, sont remis en jeu. Les élections sénatoriales étant indirectes, seuls les grands électeurs ont le droit de voter. Et même l'obligation de le faire, sous peine d'une amende de 100 euros. A Saint-Barth, ce collège électoral est constitué des 19 membres du Conseil territorial, du sénateur lui-même, suppléé en tant que conseiller territorial par Pascale Maillefer, sa compagne, et du député des îles du Nord. Mais les candidatures aux sénatoriales n'en demeurent pas moins ouvertes à toute personne respectant les critères d'éligibilité propres à la Haute Assemblée. Avis aux personnes tentées par la fonction. Toutefois, lors de la fête patronale, dimanche 24 août, Michel Magras a annoncé publiquement son intention de briguer un second mandat.

Danse : Ti Ouana Salsa ouvre ses portes

Pour inaugurer la nouvelle saison, Ti Ouana Salsa ouvre ses portes à partir de ce week-end. Jusqu'à vendredi prochain. Pour découvrir l'ensemble des danses proposées par l'association. De

la salsa, bien sûr, mais pas seulement. Ainsi, dès ce samedi 13 septembre, au First, des cours gratuits sont ouverts à tous. A 16h30, pour une initiation au rock. A 18h, pour une initiation à la salsa. Et à 20h, au Thiwidi, pour une soirée rock'n salsa. A noter que l'association propose de la salsa portoricaine et cubaine. Mais aussi des cours de bachata et de kizomba. Plus d'information sur la page Facebook de l'association Ti Ouana Salsa.



Faits divers Les auteurs de 16 cambriolages interpellés

Les gendarmes ont mis la main sur les auteurs d'une série de 16 cambriolages survenus ces derniers jours, en différents points de l'île. Les deux auteurs présumés, nés en 1983 et en 1982, ont été présentés devant le procureur de Basse-Terre, mercredi 10 septembre. Ils devaient être jugés en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Basse-Terre, ce vendredi 12 septembre. L'histoire, à rebondissements, remonte au 25 août. Ce jour là, les gendarmes surprennent en flagrant délit un cambrioleur à la Villa Créole, à Saint-Jean. Placé en garde-à-vue, il reconnaît avoir commis deux vols, avec ou sans effraction. Et dérobé de l'argent, des bijoux, du matériel high-tech. Une première convocation devant le tribunal correctionnel de Saint-Martin lui est notifiée, avant d'être relâché. Mais deux jours plus tard, il se fait à nouveau pincer par les gendarmes. Il reconnaît de nouveaux faits de vols et la date de sa convocation au tribunal est avancée, avant d'être laissé libre. Ce n'est que quelques jours après que les gendarmes sont informés que du matériel volé est sur le point d'être revendu, à Vitet. Les gendarmes procèdent alors à la perquisition d'une maison et remettent la main sur le cambrioleur, ainsi qu'un locataire, interpellé pour des faits de recel. Ensemble, ils reconnaissent de nouveaux faits de cambriolages et se retrouvent tous les deux convoqués devant le tribunal, mais libres. Si bien que les gendarmes sont à nouveau appelés pour des faits de cambriolages, à Pointe Milou, et sur les Terrasses de Saint-Jean, où l'occupant d'une maison visitée a mis les voleurs en fuite. Les

NOUVEAU

TEURTRIE Jacky
ÉTUDE ET FABRICATION

0690 62 11 23
jacky.teurtrie@orange.fr



FAISCEAUX
Industriel, travaux publics, poids lourds, ...

RADIATEURS
(Eau, Air, Huile, Climatisation)
Industriel, Travaux publics, poids lourds, Tourismes



ETUDES THERMIQUES

AÉRORÉFRIGÉRANTS



Assistance 97

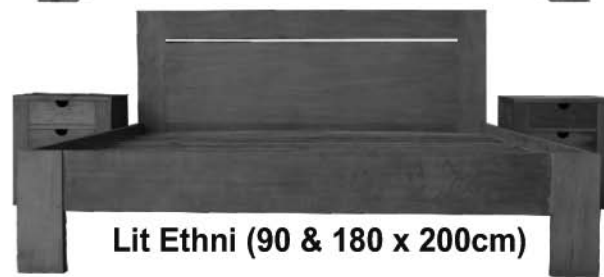
CONTACTS
M DANIELOU AU 0690 75 53 61
ERIC BATONNET AU 0690 33 90 92

«Nos énergies au service de votre développement»

LITS



Lit Bella (140,160 x 200cm)



Lit Ethni (90 & 180 x 200cm)



Lit Indiana (200x200 cm)



Tous les Jours : 9H30-12H30 & 15H-18H sauf sam aprm Dreamtime, St Barth Tel. 0590 52 46 16

gendarmes se rendent dans le secteur et tombent nez-à-nez avec les deux individus, circulant en scooter, avec sur eux des objets dérobés. Une nouvelle fois interpellés, ils ont donc fait l'objet d'une comparution immédiate. L'un est un résident de Saint-Barthélemy, le second est venu sur l'île travailler comme saisonnier, dans la restauration. Aux gendarmes, ils ont expliqué commettre ces vols pour acheter de la cocaïne, consommée sous forme de crack.

Altercation avec un sabre, à La Pointe

Dans la nuit de samedi à dimanche 7 septembre, une altercation a opposé deux jeunes hommes à côté du restaurant Thi Widi, à La Pointe, à Gustavia. Ces deux jeunes auraient déjà eu maille à partir lors de la bagarre survenue en marge de la fête de Corossol, le 25 août. Lors de ce règlement de compte, l'un des protagonistes a brandi un sabre et frappé son adversaire à la tête. Lui infligeant une blessure impressionnante, mais sans gravité. Ayant pris la fuite avant l'arrivée des gendarmes, il a été interpellé le lendemain à la gare maritime, alors qu'il tentait de se rendre à Saint-Martin. Malheureusement pour lui, les deux ferries assurant les liaisons inter-îles étaient tous les deux en panne ce jour là. Né en 1995, l'auteur présumé des faits est convoqué devant le tribunal correctionnel, à Saint-Martin, le 2 octobre prochain. Quand à son adversaire, ayant été pris par les gendarmes en possession d'un couteau à la ceinture, il a fait l'objet d'un rappel à la loi, pour port d'arme prohibé.

Plainte pour violence déposée contre Bruno Magras

Une altercation a opposé jeudi 4 septembre, le président de la Collectivité, Bruno Magras, et Carole Perron d'Arc, qui se trouve être la responsable du service circulation routière de la Collectivité. Le différent, d'ordre privé, les a opposés de part et d'autre de la clôture qui sépare leurs propriétés respectives, à Colombier. Encore que cette question de la propriété des terrains dans ce secteur suscite la controverse (voir plus loin). Et qu'à ce sujet, le feu semble avoir couvé plus fortement entre les protagonistes, ces dernières semaines. Selon Carole Perron d'Arc, Bruno Magras

lui aurait jeté un plot de chantier au visage, ce qui l'aurait projetée au sol. Elle a donc porté plainte contre lui pour violence, le lendemain. Ce qui a conduit Bruno Magras à être entendu par les gendarmes, chargés désormais de faire la lumière sur les faits. Samedi 6 septembre, le vice-procureur, Flavien Noailles, est venu à Saint-Barth «se rendre compte de la situation». Accompagné du préfet délégué, Philippe Chopin, il a notamment rencontré Bruno Magras. Ce dernier a finalement déposé plainte à son tour, pour diffamation, à la suite de publications le mettant en cause sur les réseaux sociaux.

Une querelle ancienne, autour du «chemin des pêcheurs»

Juste après la table d'orientation, à Colombier, un sentier de promenade part pour rejoindre la plage en contrebas. Après quelques mètres, il emprunte une dérivation du sentier original, dit «chemin des pêcheurs». Le chemin des pêcheurs, lui, part en lacets desservir la pointe de Colombier. Une partie de ce chemin a été bétonnée en 2005. Elle est interdite au passage par deux barrières grillagées. Un beau matin, le 30 avril 2004, ce sentier a été défriché et élargi au bulldozer. Deux autres tentatives de défrichage suivront. A l'initiative, semble-t-il, des propriétaires des parcelles situées en contrebas du morne de Colombier. Un couple d'Américains, les époux Horn, propriétaires alors de la villa Rockefeller. Et les consorts Gaudart. Propriétaires des parcelles plus en hauteur, les consorts Gréaux s'insurgent. Et parmi eux, Carole Perron d'Arc, née Gréaux. Son époux, Patrick Perron d'Arc, se fait alors le porte-parole d'un collectif intitulé «Combat nature», opposé au bétonnage du chemin. Pour les propriétaires des parcelles en contrebas, l'enjeu est le désenclavement de leurs propriétés. Et de rendre carrossable le chemin pour y accéder en voiture. Leur demande est rendue publique quelques mois plus tard devant le conseil municipal, par Bruno Magras, alors le maire. Ce dernier explique ne pas pouvoir s'opposer à ce projet. Mais les consorts Gréaux ne l'entendent pas de cette oreille. Selon eux, le début du chemin des pêcheurs, après la table d'orientation, serpente sur leurs parcelles. Il s'agit d'une voie privée. Tandis que pour Bruno Magras, il s'agit d'une voie publique. Débute alors devant les tribunaux un de ces conflits dont Saint-Barth a le secret. Et qui soit dit en passant fait une bonne part du beurre des avocats et des huissiers. Chaque partie

s'efforçant de prouver son droit de propriété ou de contester le droit de passage de la partie adverse. L'affaire semble avoir aigri après que des travaux ont été entrepris sur ce chemin revendiqué par les Gréaux, ces dernières semaines. Des travaux de mise en souterrain du réseau électrique, ordonnés par arrêté du président de la Collectivité.

France : Promotion du tourisme : Matthias Fekl remplace Thomas Thévenoud, pincé pour fraude fiscale

Preuve qu'un gouvernement peut parfois se constituer à la va-vite, Manuel Valls et François Hollande n'ont pas pris le temps de s'assurer des garanties présentées par Thomas Thévenoud, nommé, le 26 août, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, à la promotion du tourisme et aux Français de l'étranger. Problème, Thomas Thévenoud ne déclarait pas ses revenus au fisc. La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), instituée après l'affaire Cahuzac, justement pour contrôler les ministres, notamment, a instantanément permis de le découvrir. Jeudi 4 septembre, Thomas Thévenoud a donc été poussé à la démission. Son remplaçant a été trouvé en la personne de l'ancien député du Lot-et-Garonne, Matthias Fekl.

L'Etat étend sa caution locative pour les étudiants

Lundi 8 septembre, la secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, Geneviève Foras, a annoncé la généralisation de la caution locative à tous les étudiants de moins de 28 ans qui disposent de revenus. Ce dispositif permettra de bénéficier d'une garantie de l'Etat faute de trouver une caution par ailleurs. Le montant des loyers couverts sera cependant plafonné : à 500 euros pour une personne seule en province, 600 euros en Ile-de-France, 700 euros à Paris. Les étudiants devront cotiser à hauteur de 1,5% du loyer mensuel, charges comprises. Avec un plafond de 10,5 euros pour Paris, 9 euros pour l'Ile-de-France, 7,5 euros ailleurs.

PROMOTIONS DE FIN DE SAISON

-30%
CASQUE MONSTER VEKTR DIESEL
269€ **188,30€**

-25%
CASQUE MONSTER INSPIRATION BLANC
299€ **224,25€**

-25%
CASQUES BEATS PRO BLANC
369€ **276,75€**

-25%
CASQUE BEATS STUDIO ROUGE
259€ **194,25€**

-20%
LIFEPROOF FRE IPHONE 5 (toutes les couleurs)
62€ **49,60€**

-20%
ENCEINTES BLUETOOTH JBL SPARK
89€ **71,20€**

-20%
ENCEINTE ZEPPELIN AIR NOIR
579€ **405,30€**

-20%
BOSE SOUNDLINK AIR
299€ **239,20€**

-20%
ENCEINTE SONY SRSBXTX500C
279€ **223,20€**

-20%
ENCEINTES USB JBL PEBBLES
49€ **39,20€**

-20%
BRACELET JAWBONE UP S/M/L
119€ **95,20€**

-30%
ENCEINTE SONY SRSBXTX500C

-20%
Ordinateur TOUT EN 1 SONY VAIO Blanc Tab 20
1289€ **999€**

-20%
ECRAN CONNECTE LG 55 POUCES 55LN6705
1649€ **1319,20€**

Promo sur une sélection de plus de 100 jeux vidéos PS3 - DS - 3DS - Wii - PS Vita :
1 jeu acheté -20%
2 jeux achetés : le 2^{ème} à -50%
3 jeux achetés : le 3^{ème} offert

ST BARTH ELECTRONIQUE

Des activités culturelles après l'école

Depuis lundi, la Collectivité a mis en œuvre les activités périscolaires prévues par la réforme des rythmes scolaires. Un après-midi par semaine, différent selon les classes, les élèves pourront s'initier à une dizaine d'activités, de la musique à la peinture, de l'anglais au yoga.

Cette semaine ont démarré les activités périscolaires mises en œuvre par la Collectivité. Pour rappel, ces activités périscolaires sont prévues par la réforme des rythmes appelée par l'ancien ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon. Une réforme qui consiste à étaler le temps scolaire sur neuf demi-journées. En faisant classe, de nouveau, les mercredis matins. Et ce afin de faciliter les apprentissages des élèves, grâce à des journées d'enseignement moins longues. Et la perspective, l'après-midi, de se livrer à d'autres activités, sportives ou artistiques. Il appartenait

aux collectivités locales (les mairies, la Collectivité à Saint-Barth) d'organiser ces activités sur le temps dégagé par la réforme des rythmes. Saint-Barth a obtenu du rectorat de pouvoir regrouper ces activités périscolaires sur un après-midi. Différent selon les classes. Le lundi, pour les CE1-CE2. Le mardi, pour les CM1-CM2. Le jeudi, pour les CP et grandes sections à l'école primaire, les petites et moyennes sections à l'école maternelle. Ce jour là, les enfants partent déjeuner plus tôt, à 11h au lieu de 11h30. Et les activités périscolaires démarrent à 13h. Jusqu'à 15h30, heure à laquelle les

enfants peuvent être récupérés à l'école, comme les autres jours de la semaine.

Concrètement, la Collectivité a réussi à motiver une dizaine d'intervenants pour proposer autant d'activités. De l'anglais, de l'éveil musical, de la peinture, de la bande dessinée, de la sophrologie, du yoga, de la sensibilisation au patrimoine, du taekwondo. Concrètement, «lors de leur après-midi consacré aux activités périscolaires, les enfants suivront trois activités, par séance de 45mn chacune», explique Frédéric Dupuy. Ce dernier a été recruté par la Collectivité pour mettre en place les activités périscolaires et coordonner les intervenants. Il est désormais le responsable adjoint du service périscolaire de la Collectivité. Qui chapeaute la cantine, les activités périscolaires proprement dites, et la garderie. La plupart des activités seront proposées par les intervenants dans les salles de classe des écoles. Sauf à se rendre à la bibliothèque et au musée, pour les activités peinture, BD, patrimoine. Ou au dojo, à Saint-Jean, pour le yoga et le taekwondo.

La Collectivité a ainsi réussi à solutionner le casse-tête du

transport. Surtout, «elle a mis les moyens pour proposer des activités intéressantes, dans de bonnes conditions», se réjouit Frédéric Dupuy. Notamment grâce à des intervenants de qualité. C'est la violoniste Ombeline Collin qui animera par exemple l'activité d'éveil musical, Jean-Pierre Ballagny l'activité peinture, Rémy-Laurent Kraft l'atelier création de BD, entre autres. A raison de trois activités par trimestre, les enfants auront suivi neuf activités sur l'ensemble de l'année. Si les activités périscolaires ne sont pas obligatoires, «elles ne peuvent être choisies à la carte», avertissait la directrice de l'école primaire de Gustavia, Micheline Jacques, lors de la réunion pour les parents d'élèves, vendredi 5 septembre. Les groupes d'élèves sont déjà constitués. Les parents connaîtront le détail des activités, du planning, avec un cahier de liaison périscolaire qui devrait leur être remis cette fin de semaine. En même temps que les autorisations à signer (les activités n'étant pas obligatoires). A noter que les assurances valables pour l'école le sont aussi pour ces activités.

QUEL COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ ?

Les activités périscolaires mises en place par la Collectivité «sont gratuites» a souligné la vice présidente Nicole Gréaux, lors de la réunion d'information des parents d'élèves, vendredi 5 septembre. Autrement dit, les parents n'ont rien à déboursier. «Ce qui n'est pas le cas» partout ailleurs, a-t-elle ajouté. Combien il en coûtera à la Collectivité ? C'est sur son budget que sont financées les prestations de la dizaine d'intervenants chargés des activités périscolaires. Vendredi dernier, les services de la Collectivité indiquaient ne pas être encore en mesure d'en chiffrer exactement le coût. Lors du vote du budget, en mars, Nicole Gréaux avait indiqué que 200.000 euros avaient été provisionnés pour faire face aux dépenses liées aux activités périscolaires. De la rentrée jusqu'à la fin décembre.

150 EUROS PAR AN ET PAR ENFANT, SELON L'AMF

Dès lors que les collectivités locales ont hérité du financement de ces activités périscolaires, dans un contexte de disette budgétaire, l'Association des maires de France (AMF) s'est intéressée à la question de leur coût. «Plus de 150 euros par enfant et par an, avec des variations selon les territoires», a récemment chiffré l'association dans un communiqué. Créée à la demande du groupe UMP, la mission d'information du Sénat sur les rythmes scolaires avait évalué à 1 milliard d'euros la charge globale qui incombe désormais aux collectivités locales à ce titre. Une évaluation partagée par l'AMF. Pour inciter financièrement les collectivités à franchir le pas dès la rentrée 2013, un fonds d'amorçage avait été prévu par le gouvernement. En mai dernier, l'AMF avait obtenu la reconduction de ce fonds d'aide aux collectivités pour une année supplémentaire. «Mais, à ce jour, le montant de ce fonds n'a toujours pas été précisé, pas plus que ses modalités de répartition», s'est inquiétée l'association. «Aussi, l'AMF demande à l'État de transformer le fonds d'amorçage en un fonds pérenne. Et de réévaluer son montant au regard du coût de mise en œuvre de la réforme», souligne le communiqué des maires de France.

EVALUER LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Lors de la visite du recteur, jeudi 4 septembre, Harry Christophe, l'inspecteur d'académie présent à ses côtés a appelé à être «vigilant» sur «la passation» des élèves entre enseignants et membres des associations. «Pour s'assurer de bien savoir qui fait quoi, il peut être nécessaire des passer des conventions», a conseillé l'inspecteur.

A ce sujet, à Saint-Barth, les ATSEM et aides surveillants de la garderie sont chargés de conduire les élèves vers les lieux d'activités périscolaires, et retour, explique Frédéric Dupuy, chargé par la Collectivité de coordonner ces activités. Autre conseil, formulé par l'inspecteur d'académie, vendredi, à l'adresse des équipes pédagogiques, avoir «le souci d'évaluer ces activités, pour mesurer ce qui est fait», a recommandé Harry Christophe.

Quels seront les chantiers à l'école cette année ?

Stephan Martens, le recteur, est venu à Saint-Barth jeudi 4 septembre. Pour promouvoir les chantiers lancés par le ministère. Avec, notamment, la réforme du socle des connaissances, ou la détection des élèves intellectuellement précoces.



A l'occasion de la rentrée, le recteur de l'académie de Guadeloupe, Stephan Martens, est venu à Saint-Barth, jeudi 4 septembre. Après avoir fait de même, la veille, à Saint-Martin. Le recteur était accompagné de son staff et notamment de sa nouvelle directrice de cabinet, Nicole Dupuy. Pour rencontrer à l'hôtel de la Collectivité les membres de la communauté éducative. Même si les représentants des parents d'élèves des écoles primaires et maternelles regrettent de ne pas avoir été associés à la réunion. Le recteur est venu pro-

mouvoir, bien sûr, les orientations fixées par le ministère de l'éducation nationale. Une ligne «qui ne change pas», malgré la nomination récente d'une nouvelle ministre, en la personne de Najat Vallaud-Belkacem, a assuré le recteur. Avec, parmi les chantiers promis cette année et depuis longtemps dans les tuyaux, l'accent mis sur le numérique ; la réforme du socle commun de connaissances que les élèves doivent impérativement maîtriser à différentes étapes de leur parcours (voir encadré) ; les nouveaux programmes promus dans le primaire et au collège.

Ou encore, «l'évolution» du diplôme national du brevet à la fin de la 3e. «Pour s'appuyer d'avantage sur le socle commun», a indiqué Stephan Martens. Le recteur a également rappelé que courait jusqu'à décembre la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, lancée par l'ex ministre Benoit Hamon. Concernant les directeurs d'établissements, une simplification de leurs tâches leur est promise par le ministère, a indiqué Stéphane Martens. Mentionnant une autre orientation fixée aux enseignants, l'accompagnement des élèves intellectu-

ment précoces (eip, dans le jargon de l'éducation nationale). Concernant les moyens alloués, le rectorat de Guadeloupe a fait les frais des rééquilibrages demandés entre académies, a expliqué le recteur. Avec une trentaine de postes en moins, compensés par des réaménagements. Car dans l'ensemble de l'académie, les effectifs baissent. Mais ce n'est pas le cas à Saint-Barth, où au contraire les effectifs augmentent, a reconnu Stephan Martens. Au point que le collègue Mireille Choisy «semble arriver à saturation», selon ses propres mots. L'étalement de la rentrée scolaire de mardi à vendredi opéré dans les établissements de Saint-Barth a fait quelque peu tiquer le recteur. «Je demande à l'inspecteur d'académie de veiller à ce que la rentrée soit plus resserrée», a-t-il déclaré. Quant à l'application de la réforme des rythmes scolaires, le recteur n'a pas caché son souhait de la voir mise en œuvre dans toutes les écoles. Même les établissements privés, alors que l'école Sainte-Marie, à Colombier, libre de choisir, a préféré ne pas l'appliquer. Avant de souhaiter à tous «une bonne rentrée».

LA RÉFORME DU SOCLE COMMUN

A l'éducation nationale, le socle commun désigne les connaissances et compétences que les élèves sont tenus de maîtriser à différentes étapes charnières de leur parcours scolaire. Au passage du CP en CE1, du CM2 à la 6e, à la fin de la 3e. Qu'il s'agisse de «lecture intelligente», de calcul, les fondamentaux de l'enseignement, en somme. Régulièrement amendée, la définition de ce socle fait l'objet d'une nouvelle réforme. Dans cette perspective, au mois de novembre, «une journée sera aménagée dans l'académie de Guadeloupe, comme ailleurs, pour en discuter au sein de la communauté enseignante», a indiqué le recteur.

QUELLE ÉVALUATION DES ÉLÈVES ?

En juin dernier, l'ex - et éphémère - ministre de l'éducation nationale, Benoit Hamon, a lancé une conférence nationale sur l'évaluation des élèves. Son objet ? Une réflexion sur l'évaluation de la performance scolaire. Pour que l'évaluation «stimule les élèves au lieu de les décourager», selon les mots de Benoit Hamon. Pour, peut-être, éviter autant que possible d'infliger des notes sanctions. Qui condamnent les élèves lors de leur parcours scolaire, et même au-delà. Jusqu'au mois de décembre, les professionnels de l'enseignement, mais aussi les simples citoyens, sont invités à formuler des recommandations, en devenant membre d'un jury, appelé à débattre sur cinq questions : Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ? Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ? Quelle place et quelle forme de la notation dans l'évaluation des élèves ? Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ? Comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ? Renseignements sur le site internet de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr

Les objectifs fixés au collège

Mireille Choisy



Le recteur de l'académie a profité de sa visite jeudi 4 septembre pour signer un contrat d'objectifs avec la principale du collège Mireille Choisy, Annick Solvar. Un contrat sur trois ans pour «optimiser le projet pédagogique», indique Annick Solvar. D'abord, en renforçant l'ambition scolaire sur l'île. Ce qui veut dire poursuivre des études après la 3e et l'âge de

16 ans. «Alors que certains élèves arrêtent après le collège. Pour ne pas avoir à quitter l'île, ou parce qu'ils commencent à travailler», observe la principale. Autre objectif, poursuivre les relations entre le premier et le deuxième degré. Sous forme de conseil d'école, «trois devraient être tenus dans l'année», indique Annick Solvar. Une mission donnée au collège Mireille Choisy,

comme à tous les autres établissements de France, la prise en charge de tous les élèves. Non pas que le collège en laissait jusqu'à présent à la porte. Mais il s'agit en particulier cette année de détecter les élèves intellectuellement précoces. Des profils de ce type ont déjà été identifiés ces dernières années. La principale du collège n'hésitant pas à intégrer en 6e une élève de 9 ans. âgée de 11 ans, elle est aujourd'hui en 4e. Enfin, autre objectif majeur convenu avec le recteur, améliorer la qualité du service éducatif sur l'île. Ce qui veut dire «répondre aux exigences de l'école», décrypte Annick Solvar. A commencer par lutter contre l'absentéisme, sachant qu'«on ne prend pas ses vacances à la carte», glisse-t-elle à l'adresse des parents. Mais en respectant le calendrier scolaire.

A l'école primaire, une salle ouverte au presbytère



Avec cette année 268 élèves en élémentaire, plus des grandes sections de l'école maternelle accueillies entre ses murs, l'école primaire de Gustavia se trouvait trop à

l'étroit. Pour y remédier, une salle de classe a été ouverte dans les locaux du presbytère. Que les défenseurs de la laïcité se rassurent, «les crucifix ont été retirés du mur», sourit

Micheline Jacques, la directrice de l'école. Ils n'ont pas droit de cité dans la classe (publique), «comme tout autre signe religieux ostentatoire», rappelle-t-elle.

Remise des Palmes académiques à Rolland Gréaux

Jeudi 4 septembre, Rolland Gréaux s'est vu remettre par le recteur, Stephan Martens, les Palmes académiques qui lui avaient été décernées l'an dernier. Pour services rendus à l'éducation nationale, en tant que professeur d'histoire géographie, Conseiller principal d'éducation (CPE), puis principal adjoint du collège Mireille Choisy, avant de prendre sa retraite, il y a deux ans. A cette occasion, Rolland Gréaux s'est également vu remettre la médaille de la Collectivité par le président, Bruno Magras. Ce dernier, jeudi, a aussi décoré de la médaille de la Collectivité Josy-Anne Arekian, l'ancienne directrice de cabinet du recteur, qui a laissé sa place à Nicole Dupuy.

A Saint-Barth, le problème particulier du logement

Sur notre île, chaque rentrée scolaire est un peu parasitée par un problème particulier, celui du logement. La question a encore été évoquée lors de la réunion autour du recteur, jeudi 4 septembre, à l'hôtel de la Collectivité. Présent à cette réunion, Bruno Magras a rappelé les efforts entrepris par la Collectivité pour y remédier, autant que possible. Notamment avec le démarrage de la construction de quatre logements, prévus pour les enseignants, à côté de l'école primaire. Sans oublier les huit logements compris dans le nouveau bâtiment qui abritera l'EH-PAD. Car les «loyers inaccessibles» dissuadent les enseignants de venir, a rappelé Bruno Magras. Lors de la réunion pour accueillir les nouveaux enseignants organisée un peu plus tard au collège, une nouvelle recrue reconnaissait n'avoir pas eu trop le choix de venir. Faute de suffisamment de points.

Car les enseignants qui ont le choix ne se pressent pas pour venir à Saint-Barth, étant donné la difficulté de trouver un logement et le niveau des loyers. Ce nouveau prof du collège Mireille Choisy indiquait avoir fini par trouver. «C'est pas grand», observait-il, content d'arriver tout de même. A l'école primaire, faute d'avoir trouvé à se loger, une enseignante est repartie, a indiqué Micheline Jacques, la directrice. Heureusement, il s'agissait d'un poste de remplaçant. «Cela ne perturbe pas trop le fonctionnement», a-t-elle relativisé. A l'école maternelle, une recrue pour le poste de décharge de direction et un mi temps de remplacement manque également à l'appel. Sans que l'on sache si cela est dû à un problème de logement, prévient toutefois Anne-Françoise Porquet, la directrice. Mais la question du logement ne pose pas seulement problème aux enseignants, expliquait jeudi Jean-

Marie Jespere, le représentant du recteur. Deux postes de médecins scolaires sont ouverts pour les îles du Nord, répondait-il à Nicole Gréaux, vice présidente de la Collectivité. «Mais il est difficile d'attirer un médecin scolaire à Saint-Barth», pour les mêmes raisons. A savoir un niveau de rémunération pas vraiment compatible avec les loyers sur l'île, développait-il un peu plus tard. De même, l'académie a dégagé un poste pour les îles du Nord, afin d'y développer les apprentissages numériques, était-il indiqué jeudi. Mais l'heureux élu risque de ne pas venir souvent sur notre île, redoute Jean-Marie Jespere. «Nous arrivons à prendre en charge le transport. Mais la vraie difficulté, c'est le logement», résume-t-il, alors que les locaux mis à disposition par la Collectivité sont également demandés par les autres services de l'Etat.

Un accueil pour les nouveaux enseignants



Cette année, l'académie s'est souciee de l'accueil sur notre île des nouvelles recrues parmi les personnels enseignants. Jeudi 4 septembre, une réunion pour eux était organisée avec le recteur, au collège Mireille Choisy. Ils étaient une dizaine concernés, du premier ou du second degré, avec les nouveaux de l'année dernière. Qu'ils s'agissent de professeurs stagiaires ou vacataires, résidant déjà sur l'île, mais considérées comme des recrues par l'édu-

cation nationale. Ou de professeurs fraîchement débarqués d'une autre académie. Si ce n'est le problème du logement, «vous allez travailler ici dans des conditions avantageuses, par rapport à la Guadeloupe ou à Saint-Martin», les a encouragés Stephan Martens, le recteur. Demandant toutefois leur «implication». «Car il y a aussi à Saint-Barth des élèves difficiles», les a avertis le recteur. Avant de leur souhaiter «bon courage». Avant cela, les nouveaux enseignants sur

l'île s'étaient vu remettre un livret d'accueil élaboré par le représentant du recteur dans les îles du Nord, Jean-Marie Jespere. «Pour leur indiquer qui fait quoi au sein de l'académie», explique Jean-Marie Jespere. Pour présenter le projet académique et ses déclinaisons propres à Saint-Barth. Mais aussi, pour faciliter leur découverte de notre île. En leur donnant des informations pratiques pour leur installation et des numéros utiles.

LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH
votre hebdomadaire
GRATUIT,
pour tout savoir
sur la vie de l'île

POUR VOTRE COMMUNICATION
PROFITEZ
DES PRIX FOUS
FOUS

INFORMATIONS AUPRES DE
Journal de St Barth
BP 602 - 97098 St Barthelemy cedex
0590 27 65 19

Anges : 0690 49 47 23
Avigael : 0690 54 76 24
Nabil : 0690 77 00 70

commercialjsb@orange.fr

Une île chaque année plus riche, mais à quel prix ?

Le dynamisme de l'activité à Saint-Barth s'est poursuivi l'an dernier selon l'Iedom, venu présenter son rapport mardi 9 septembre. L'activité a été portée par une fréquentation record de l'île, tandis que le BTP a ralenti, les grands chantiers lancés par la Collectivité – celui de l'EHPAD, notamment – étant achevés. Les perspectives restent cependant favorables cette année. L'Iedom a profité de sa visite pour dévoiler le chiffre du PIB par habitant, qui n'avait pas été actualisé depuis des années.



Saint-Barth est une entreprise qui ne connaît pas vraiment la crise. Du moins jusqu'à présent, son positionnement haut de gamme sur le marché du tourisme lui permettant de se tenir à l'écart des aléas qui frappent le gros des classes moyennes. Le rapport sur l'année 2013 que l'Iedom (Institut d'émission pour les départements d'outre-mer) est venu présenter mardi 9 septembre l'a encore confirmé. L'an dernier, «l'activité est restée dynamique», a expliqué Jean-Marie Paugam, directeur de l'antenne de Guadeloupe de l'Iedom. Dans un contexte conjoncturel mondial pas folichon, plombé notamment par la récession en Europe (-0,5%), notre île a encore su tirer son épingle du jeu.

D'abord parce qu'elle continue d'attirer des visiteurs. Grosso modo 211.000 passagers accueillis l'an dernier, un record. Selon les chiffres du port, 82.700 personnes ont débarqué par ferry, à quoi il faut ajouter 48.000 croisiéristes. Soit un nouveau sommet d'activité pour la gare maritime. Tandis que l'aéroport a comptabilisé 163.000 mouvements de passagers l'an dernier. Soit plus ou moins 81.500 visiteurs accueillis. Si le trafic de l'aéroport a encore progressé, il n'a pas encore retrouvé ses niveaux d'avant crise. Son record est de 174.000 mouvements de passagers en 2007.

La bonne tenue de ces chiffres se retrouve dans le produit de la taxe de séjour : 5,4 millions d'euros perçus l'an dernier, nouveau record (et hausse de 17,4% sur un an). Autre pilier de l'économie de l'île, le BTP, en revanche, a connu un tassement de l'activité. Pour preuve, la consommation de ciment a diminué (-2,8%), pour la première fois depuis cinq ans. En cause, le ralentissement de la commande publique, les grands chantiers lancés par la Collectivité ces dernières années – l'EHPAD, la station d'épuration de Gustavia, l'extension du port de commerce – étant achevés. Dans le même temps, malgré des demandes en hausse, la délivrance de permis de construire a un peu diminué (-1,7%).

Activité ralentie dans le BTP

Paradoxe, si l'activité a ralenti dans le secteur du BTP, sa masse salariale a tout de même encore augmenté en 2013. Le nombre de salariés du secteur a progressé de 4%, pour atteindre 19% des effectifs salariés à Saint-Barth. Le BTP reste le troisième pourvoyeur d'emploi sur l'île, après l'hôtellerie restauration (33%) et le commerce (20%).

Principaux indicateurs à disposition de l'Iedom (le relais de la banque de France en outre-mer), les chiffres de l'activité bancaire. Cette

activité s'est «maintenue» l'an dernier. Certes, la délivrance de crédit s'est tassée. Progressant de 2,4%, pour atteindre 216,1 millions d'euros. Quand la progression de l'encours avait été de 10,1% en 2012. Les ménages ont conservé de l'appétit pour le crédit (+4,2%). Mais les crédits octroyés aux entreprises ont chuté (-2,4%), notamment parce qu'elles ont eu tendance à solder leurs découverts (considéré comme du crédit). «Un signe d'assainissement des finances, mais aussi d'attentisme face à l'avenir», a observé Jean-Marie Paugam. Dans le même temps, la collecte d'épargne a connu un net rebond. De 15% sur l'année, pour atteindre 509 millions d'euros en banques (sans compter La Poste, qui n'est pas comptabilisée à Saint-Barth par l'Iedom). Cette hausse a été d'avantage marquée pour les entreprises (+28,2%), ce qui peut aussi être interprété comme un signe d'attentisme, que pour les ménages (+10,8%).

Quant à l'année en cours, les indicateurs, bancaires, du moins, restent bien orientés, a assuré l'Iedom. Notamment parce que les actifs financiers continuent de progresser. A noter que Saint-Barth, à l'instar des autres îles de la Caraïbe, peut espérer bénéficier de la - timide - reprise aux Etats-Unis. Et plus sûrement de la remontée du dollar, si le billet vert devait se maintenir à un niveau plus élevé.

Un PIB par habitant estimé à 35.700 euros

Associé à l'Insee et l'Agence française de développement (AFD), l'Iedom a actualisé la mesure de la richesse produite par habitant sur l'île. 35.700 euros en 2010, contre 26.000 euros en 1999. Des chiffres qui gagneraient à être corrigés des effets de l'inflation. Encore faudrait-il connaître la hausse des prix sur la période.

L'Iedom a profité de la remise de son rapport annuel pour dévoiler le chiffre actualisé du PIB par habitant. Ce chiffre n'avait pas été actualisé depuis 2005. Et sur la foi de données datant de... 1999. Ainsi, les chiffres systématiquement donnés sur la richesse produite à Saint-Barthélemy remontaient tous à il y a quinze ans maintenant. L'an dernier, l'Iedom avait donc promis cette actualisation. Cette mission a été conduite depuis par ses experts, conjointement à ceux de l'Insee et de l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre des Comptes économiques rapides de l'outre-mer (CEROM). C'est déjà par ce partenariat qu'avaient été obtenus les chiffres produits en 2005. Et grosso modo, la même méthode a été utilisée. Faute de disposer d'indicateurs suffisants, notamment sur la comptabilité des entreprises, il est impossible de calculer à Saint-Barth le PIB de manière classique. Pour cela, les experts ont donc procédé à des comparaisons, avec des territoires plus ou moins analogues, de par leur structure économique. Et pour lesquels les chiffres sont connus. La Guadeloupe, notamment, qui vit aussi principalement du tourisme. Même si des corrections sont ensuite nécessaires, «ne serait-ce que parce que le positionnement sur le marché du tourisme n'est pas le même», a expliqué le directeur de l'antenne de Guadeloupe de l'Iedom. Le détail de la méthodologie et des données sur lesquelles les experts se sont appuyés «devraient être précisés dans une publication CEROM, en octobre», a indiqué Jean-Marie Paugam. Dévoilant tout de même le chiffre obtenu : 35.700 euros, soit la richesse produite par habitant de

Saint-Barthélemy en moyenne en 2010 (Il s'agit de la richesse produite, notamment par plus-value immobilière, et non de la richesse détenue – le patrimoine). Un chiffre «à prendre avec précaution», étant donné la méthode inhabituelle employée, insiste-t-on à l'Iedom. Et qui placerait toujours Saint-Barth dans le peloton de tête des territoires français les plus riches. Au-dessus de la moyenne nationale, qui est de 29.900 euros par habitant. Moins que le PIB par tête en Ile-de-France : 49.700 euros. Mais bien plus qu'en Guadeloupe (19.000 euros) ou à Saint-Martin (14.700 euros).

Pour mémoire, le chiffre de 1999 produit en 2005 donnait une richesse par tête de 26.000 euros. Si la progression depuis peut impressionner, «il ne faut pas dissocier ce chiffre du coût réel de la vie à Saint-Barth», a invité Michel Magras, le sénateur, présent mardi. En effet, pour connaître réellement l'évolution de la richesse par habitant depuis 15 ans, encore faudrait-il corriger de l'inflation ces chiffres livrés en euros courants. Car ce n'est pas la même chose d'avoir en poche un billet de 10 euros en 2014 et en 1999 (en l'occurrence, 65,5 francs, à l'époque). Encore faut-il tenir compte de la hausse des prix depuis. Or sur notre île, cette donnée manque également. Mieux vaut ne pas appliquer à Saint-Barth les taux d'inflation enregistrés en métropole ou en Guadeloupe, écartait Jean-Marie Paugam. Car il y a fort à parier que ce ne soient pas les mêmes, notamment parce que les prix intègrent les coûts de transport. Si elle était mesurée et connue, la valse des étiquettes sur notre île aurait probablement de quoi surprendre.

Bruno Magras : «UNE NECESSITÉ ABSOLUE DE RALENTIR LE RYTHME»

L'Iedom a rappelé le rôle d'entraînement de l'activité jouée ces dernières années par la Collectivité et sa commande publique, pour suppléer l'initiative privée. Assistant à la remise du rapport, Bruno Magras a déclaré que «la volonté politique était en train de changer». «Il y a une nécessité absolue de ralentir le rythme», a précisé le président de la Collectivité. Expliquant à l'adresse de l'Iedom que Saint-Barth ne risquait pas tant un désintérêt des investisseurs – «la demande, ce n'est pas ce qui manque» - que de ne pas pouvoir contenir la population. «Il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or», a justifié Bruno Magras. En venant presque à souhaiter un ralentissement de l'activité. Dans le secteur du BTP, du moins : «s'il y a trop de béton, nous risquons de perdre une partie de notre clientèle de luxe». Pour le président, la question serait donc désormais : «comment équilibrer le ralentissement de l'activité dans le BTP par des activités nouvelles?»

Football : Coupe de France**Sans jouer, es Diables Rouges qualifiés pour le 3e tour**

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. Les Diables Rouges ont peut-être médité cette maxime en apprenant leur qualification au 3e tour de la Coupe de France. Une nouvelle fois par forfait de leurs adversaires. Ce week-end, les joueurs de Saint-Barth devaient jouer à domicile contre la Jeunesse Sportive, l'équipe de Vieux-Habitants. Mais pour les mêmes raisons que ceux de Petit Bourg, le 23 août dernier, les joueurs de Vieux-Habitants ont dû renoncer à ce match, faute du budget suffisant pour venir et séjourner à Saint-Barth. Au 3e tour, toujours prévu pour être disputé chez nous, les Diables Rouges rencontreront le vainqueur du match opposant le SC Saint-Claude à l'Amical de Marie-Galante. A condition qu'il en ait les moyens.

Rugby :**Olivier Ribéra, nouveau président des Barras**

Le bureau des Barracudas a été renouvelé à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue mardi 9 septembre. Olivier Ribéra a été porté à la tête du club de rugby. Il remplace en tant que président Philippe Bertin, désormais vice président du club. Tout comme Philippe Cabal. Nathalie Granjean a été nommée secrétaire générale, assistée de Sylvie Torregrosa et Virginie Roro. Tandis que le capitaine Paul Bessierres est le nouveau trésorier.

Photos : Philippe Bertin (vice-président), Jonathan (préparateur physique), Philippe Cabal (vice-président), Sylvie Torregrosa et Virginie Roro (secrétaires), Olivier Ribéra (président), Nathalie Grandjean (secrétaire), Paul Bessierres (trésorier), Fabien Maurel (entraîneur).

La nouvelle Classe Maxi 72 s'invite aux Voiles de Saint-Barth

L'Association Internationale Maxi (IMA) et les propriétaires des Mini Maxi Racers ont annoncé cette semaine la création de la Classe maxi 72. Tandis que Rob Weiland a été nommé directeur de la classe et du programme de courses pour 2015. L'an prochain, Rob Weiland a retenu les Voiles de Saint-Barth, dont ce sera la 6e édition, du 13 au 18 avril, comme étape officielle du calendrier des régates de cette nouvelle classe Maxi 72. Sans quoi, les Mini Maxi Racers auront rendez-vous par ailleurs à Key West, pour la RORC Caribbean 600, à la Palma Vela, à Menorca, pour la Maxi Regatta, à la Rolex Giraglia, au RYS Bi-Centennial, suivi de la Copa del Rey, de l'AAM Cowes Week, de la Rolex Fastnet, des championnats du monde Maxi 72, puis la Rolex Middle Sea Race, et la RORC Transatlantic Race.

Ironman 70.3 : championnats du monde**Loïc Lapèze 57e dans sa catégorie**

La finale des championnats du monde d'Ironman 70.3 s'est déroulée dimanche 7 septembre à Mont-Tremblant, dans la région de Québec, au Canada. Engagé parmi 2600 autres concurrents, Loïc Lapèze a terminé 57e sur 122 dans sa catégorie (25-29 ans). Avalant 1,9km de natation en 28mn 52sec, les 90km de vélo en 2h 16mn et les 21,1km de course à pied en 1h 36mn. Loïc Lapèze a désormais en ligne de mire l'épreuve la plus attendue de l'année, l'Ironman d'Hawaï, programmé le 11 octobre prochain.

**COMMUNIQUÉS****AG EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ TERRITORIAL DE FOOTBALL**

Mesdames, Messieurs les licenciés (es), seniors, vétérans et féminines, vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Territorial de Football de Saint-Barthélemy qui se tiendra vendredi 12 septembre, à 19h, dans la salle de la capitainerie, à Gustavia. Ordre du jour : 1) Bilan du président de ces deux saisons passer à la tête du Comité. 2) Questions diverses. 3)

Election du nouveau bureau du Comité Territorial de Football de Saint-Barthélemy.

NATATION

Les inscriptions sur les différentes activités de l'école de natation débiteront lundi 15 septembre à la Piscine Territorial. Horaire de 8h-12h. Prévoir obligatoirement un certificat médical de non contre indication à l'activité de la natation. Renseignements au 0590.27.60.96.

**TI OUANA SALSA VOUS OUVRE SES PORTES**

Pour la nouvelle saison, l'association Ti Ouana Salsa, vous propose, des cours de **SALSA PORTORICAINE** et **CUBAINE**, des cours de **BACHATA** et **KIZOMBA** avec Eddie mais aussi des cours de **ROCK** avec Elouan.

A l'occasion de la rentrée, l'association organise une semaine portes ouvertes dès ce samedi 13 septembre.

Un programme de pré-rentrée comprenant des initiations, des remises en jambes, des soirées, des apéritifs dansants... Le tout dans une ambiance conviviale...

PROGRAMME :**SAMEDI 13 SEPTEMBRE**

Initiation au Rock et à la Salsa au First,

Cours ouverts à tous

- 16h30 - 17h30 : Initiation au Rock
- 18h - 19h : Initiation à Salsa
- à partir de 20h, soirée Rock'n Salsa au Restaurant Thiwidi à Gustavia

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Pique-nique à la Pailotte à Petit Cul de Sac à partir de 12h jusqu'à la tombée de la nuit

LUNDI 15 SEPTEMBRE

Salle de danse de Lorient

- 19h - 22h : Cours de Salsa cubaine niveau intermédiaire

MARDI 16 SEPTEMBRE

Salle de danse de Lorient

- 19h - 20h : Initiation au Rock ouverte à tous
- à partir de 20h30 : Remise en jambe niveaux intermédiaires 1 et 2

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

- à partir de 19h30 : Apéro Rock'n Salsa au restaurant Thiwidi à Gustavia

JEUDI 18 SEPTEMBRE

Salle de danse de Lorient

- 19h - 20h : Initiation à la Salsa ouverte à tous
- à partir de 20h30 : Remise en jambe niveaux intermédiaires 1 et 2

 VENDREDI 19 SEPTEMBRE

- à partir de 20h : Soirée dansante au restaurant Thiwidi à Gustavia

OUVERT À TOUS LES DANSEURS

Semaine d'initiation et de cours GRATUITE!

Ti Ouana Salsa

tiouanasalsa@gmail.com

ZEN BAR

SALADES VARIÉES, CROQUE MONSIEUR, PANINIS

OUVERT 10H À 17 H TOUS LES JOURS

DE 10H À 20 H SAMEDI & DIMANCHE

FERMERTURE HEBDOMADAIRE - MARDI

SHELL BEACH
05 90 27 19 39

Do Brazil SBH

côte PORT

Restaurant & Bar • Gustavia • St Barth

OUVERT TOUS LES JOURS MIDI ET SOIR

Rue Jeanne d'Arc
La Pointe - Gustavia - Tél. : 0590 87 79 54

St Martin • St Maarten • St Barths • Saba VOYAGER

POURQUOI PAYER PLUS CHER ?

A/R Résident : 44€*

*vente soumise à conditions

World Class, High Speed Ferries !

Internet : voy12.com

Tél : 05 90 87 10 68

RADIO ST BARTH

98.7 - 100.7 - 103.7 FM



Le meilleur des années 80 à Aujourd'hui
Un univers musical moderne, glamour, complice
Les plus grandes stars françaises et internationales
Des rendez-vous Infos, Météo, Horoscope, Bons plans, ...

Antenne : 05 90 27 74 74 / Régie : 06 90 57 77 25
www.radiostbarth.com / contact@caribavenue.com

RETROUVEZ votre radio

SUR CANAL SAT Chaîne 165
et bientôt, encore d'autres surprises...!!!

La nouvelle radio
Dance Floor
MUSIC 93.1FM
SAINT-BARTH WWW.MUSICFWI.COM
WWW.MUSICFWI.COM

Infos pour Music et Radio St Barth
Marty : 06 90 62 26 93

TRIPK 97,5 MHz
FM 104,9 MHz
104,7 MHz (ST MARTIN)
TEL 0590 87 13 68
COMMERCIAL 0690 49 15 74
Cé nous zot même

DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 15H
AVEC ADELINE :
RECETTES, INSOLITES, POTINS,
ET TOUTE LA MUSIQUE TROPICALE...

VOTRE RADIO MUSICALE

SUN FM 106.9 FM
99.1 FM
ST BARTH
ENJOY
MUSIC www.sunfm-music.com
Contact : 06 90 62 98 74

PERMANENCE DE RSI

Le RSI informe ses ressortissants qu'une permanence sera assurée à l'Hôtel de la Collectivité de 8h à 12h et de 13h30 à 17h jusqu'au vendredi 12 septembre 12h. Nos agents seront à votre disposition pour répondre à toutes questions concernant votre dossier RSI.

CONSULTATION

La prochaine consultation pré et post natale et la consultation de gynécologie auront lieu le jeudi 18 septembre au dispensaire. Prendre rendez vous au 0590 27 60 27.

CONSEIL EXÉCUTIF

La prochaine réunion du Conseil Exécutif aura lieu jeudi 11 septembre 2014 à 9h00 en Salle du Conseil à l'Hôtel de la collectivité. Pour rappel, en vertu de l'article LO 6222-14 du code général des collectivités territoriales, les réunions du Conseil Exécutif ne sont pas publiques.

PULVÉRISATION

L'Agence de Santé (ARS) et la Collectivité de l'île de SAINT-BARTHELEMY vous informent, que dans le cadre de la lutte renforcée contre les moustiques, des séances de pulvérisation spatiale d'insecticide à la deltaméthrine aura lieu Jeudi 11 septembre 2014 en fin d'après midi dans le secteur d'Anse des Cayes - Public
Il est recommandé d'ouvrir portes et fenêtres lors du passage du véhicule, pour une plus grande efficacité du traitement. L'ARS vous rappelle que les mesures de prévention basées sur la destruction mécanique des gîtes larvaires développées à l'échelle individuelle ou collective demeurent les plus efficaces pour limiter l'extension de la dengue.

COURS DE CRÉOLE

Pou li, maké é palé kréyòl... (pour lire, écrire et parler créole) Latilyé Kréyòl - dont l'objectif est de promouvoir la langue et la culture créole - organise une réunion d'information le mercredi 1er octobre 2014 à 18h, au collège Mireille Choisy (salle 21). Nous vous attendons nombreux afin d'organiser au mieux cette nouvelle saison qui devrait débuter en novembre avec un programme : cours de créole gratuits (base lexicale française) dispensés par Mme Annick Solvar-Désirée - principale du Collège - ateliers littérature, poésie, musique..., causeries en créole, etc... Rejoignez notre groupe "Latilyé Kréyòl" - Facebook Lapointe EN Mouvement - Cell : 0690.711.006

SERVICE URBANISME DE LA COLLECTIVITÉ

Le président de la Collectivité informe les administrés, que le Service Urbanisme, y compris le guichet de dépôt des dossiers, sera fermé au public du 1er septembre au 30 septembre 2014 inclus pour mise à jour, mise à niveau et archivage des dossiers gérés par le service. En conséquence et pendant cette période, il est demandé aux pétitionnaire de ne pas déposer de permis de construire de lotir, de démolir, de certificat d'urbanisme, de déclaration de travaux ainsi que de tout autre dossier d'urbanisme soumis à examen. De même, les dossiers transmis par voie postale, seront enregistrés par le service à compter du 1er octobre 2014.

Le président remercie chacun pour sa compréhension et sa coopération face à la gêne occasionnée mais visant à optimiser les prestations d'urbanisme rendues aux administrés.

REMERCIEMENTS

Merci à tous et à chacun pour leur participation à la fête du 30 août à l'occasion du départ du Père Kaze. Merci à la Collectivité, l'Ajoe, l'Ascco, à tous les bénévoles. Notre curé est parti pour St Anne avec son coeur rempli de bons souvenirs de ces amis et paroissiens de Saint Barthélemy.

CIRCULATION

• Jusqu'au vendredi 3 octobre 2014 inclus, la circulation de tous les véhicules se fera en demi-chaussée, au droit des travaux sur le réseau de fibre optique, sur les rues du Roi Oscar II, de la Presqu'île, Augustin Cagan, des Marins, des Normands, de la Plage, de l'Eglise, Jeanne d'Arc, Victor Schoelcher, à Gustavia,
- les voies n°38 et n°46 à Saint-Jean,
- la voie n°67 à Lorient,
- la voie n°209 entre Gustavia et Lorient.
Le stationnement sera interdit au niveau du chantier.
• Jusqu'au mercredi 17 septembre 2014 inclus, la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits sur une portion de la rue Samuel Fahlberg comprise entre la rue du Gal de Gaulle et la rue du Bord de Mer à Gustavia, pour cause de travaux sur le réseau assainissement. Une déviation sera mise en place par les rues Victor Hugo, des Normands et Lubin Brin.
• Jusqu'au lundi 15 décembre 2014 inclus, la circulation de tous les véhicules se fera par demi chaussée sur une portion de la voie n°210 comprise entre la Tourmente et l'Œuf, pour cause de travaux sur le réseau routier. Le stationnement des

véhicules sera interdit sur la portion concernée par les travaux. Pendant toute la durée des travaux, des itinéraires conseillés seront mis en place pour les quartiers suivants : Par Public et Corossol pour Colombier et Flamands, Par Lurin pour Gustavia à partir des carrefours de Lorient et Saint-Jean.

Des signalisations réglementaires seront mises en place et entretenues par les entreprises chargées des travaux, pendant toute la durée ds chantiers.

Sports

SAINT BARTH JUJITSU



Après un stage au mois d'août à Saint Barthélemy avec le plus haut gradé français en Jiu jitsu brésilien Patrick Bittan, l'association Saint Barth Jujitsu fait sa rentrée. Les cours ont repris depuis le 2 septembre. Au programme :
- Taïso : mardi et vendredi de 18h30 à 19h30
- Self défense style KRAV MAGA : mercredi de 18h30 à 20h
- Jiu jitsu brésilien ados/adultes : mardi et vendredi de 19h30 à 21h
- Judo et Jiu jitsu brésilien enfants à partir de 10 ans : le mercredi de 14h à 15h et le samedi de 10h à 11h
Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez contacter Nicolas au 0690357322

TENNIS

Le Saint Barth Tennis Club organise samedi 13 septembre, un après-midi portes ouvertes "Initiation et Animations", de 14h à 17h sur les courts de la plaine des Jeux de Saint-Jean. Informations au 0590 27 79 81 ou au sbarthtc@orange.fr

TAEKWONDO

L'école de Taekwondo de Saint-Barthélemy vous informe de la reprise de ses activités à partir du lundi 8 septembre 2014, selon le planning suivant :
Lundi et jeudi : 18h - 19h : section jeunes compétiteurs et 19h - 20h30 : section adultes et adolescents
Mardi et vendredi : 17h30 - 18h30 : section jeunes pratiquants
Mercredi : 16h30 - 17h30 : section baby taekwondo de 3 à 4 ans et 17h30 - 18h30 : section enfants de 5 à 6 ans
Pour tout renseignements, contacter les 0690 22 89 49 ou 0690 63 06 80
Page facebook : Taekwondo Mudo St Barthélemy

ECOLE DE RUGBY

Pour tous les licenciés, reprise des entraînements de l'école de rugby, samedi 13 septembre 2014 de 16h à 18h. «Tu as entre 6 et 17 ans, tu aimerais essayer le Rugby, alors n'hésites pas et viens nous rejoindre tous les samedis de septembre et octobre de 16h à 18h au stade de Saint Jean ... Nos éducateurs seront là pour te faire découvrir ce sport.»

SBYC

Le Saint Barth Yacht Club réouvrira ses portes le lundi 6 octobre pour le début des inscriptions et le mercredi 8 octobre 14h pour le début des cours. Au programme :
• Le mercredi après midi de 14h à 16h30 : les cours Optimist compétition et perfectionnement (pour les enfants avec un certain niveau de pratique et qui s'orientent vers l'initiation à la régate à partir de 7 ans) ainsi que l'UNSS en RS Féva en fonction de la reprise avec le collège.
• Le Samedi matin de 9h à 11h30 Optimist initiation à partir de 7 ans pour les enfants qui ont envie de découvrir ou redécouvrir la voile.
• le Samedi après midi de 14h à 16h30, Optimist compétition et perfectionnement ainsi qu'un groupe en RS Féva (sur des bateaux neufs) pour les plus âgés à partir de 11 ans pour une découverte de la voile et un apprentissage de la régate.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Avis aux associations et à leurs responsables! La rentrée approche, pour les écoliers et collégiens, comme pour vous. Le Journal de Saint-Barth prépare, pour le mois de septembre, un dossier pour présenter le rôle et les activités de toutes les associations de l'île. Si vous êtes président d'une association, pour la faire connaître et présenter ses activités, nous vous invitons à nous transmettre vos coordonnées et votre secteur d'activité. A l'adresse suivante: journalsbh@wanadoo.fr.

ANNONCES LÉGALES

MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PAS-SANT LE MARCHE
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
B.P.113
GUSTAVIA
97098 SAINT BARTHELEMY

UNITE MONETAIRE

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : EURO

MODE DE PASSATION

Marché de Maîtrise d'Œuvre infrastructure sans concours, passé en procédure adaptée en application des articles 26-II-2 et 28 du Code des Marchés Publics.

OBJET DU MARCHE

MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE DE LA RUE OSCAR II, AUGUST NYMAN ET DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A GUSTAVIA

Nomenclature CPV : 71300000-1 ingénierie

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux : 3.485.000 € HT (valeur août 2014), comprenant les travaux et les équipements spécifiques.

Domaine fonctionnel : Infrastructure

Contenu de la mission tranche ferme : Mission de base Infrastructure jusqu'à l'élément ACT.

Contenu de la mission tranche conditionnelle : du DET jusqu'à AOR

Lieu d'exécution : Saint Barthélemy.

Calendrier prévisionnel :

Durée de réalisation des études : 6 mois

Durée prévisionnelle des travaux : 12 mois

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier de consultation sera mis à disposition des entreprises par écrit et par voie électronique.

Le dossier peut également être téléchargé sur le site

<https://www.achatpublic.com>, à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?CSLID=CSL_2014_KimqPnkqF9

MODES DE DEVOLUTION

- Marché de Maîtrise d'œuvre :

Répartition des tranches : Tranche ferme et conditionnelle

- Marché de Travaux :

Le marché de travaux sera passé en lots séparés.

DATE PREVISIONNELLE DE NOTIFICATION DU MARCHE

Décembre 2014

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir soit :

par voie postale en recommandé avec accusé de réception,

Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY

Direction des Services Techniques Territoriaux

B.P. 113 - Gustavia

97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.

déposées sur la plateforme de dématérialisation «achat public» à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?CSLID=CSL_2014_KimqPnkqF9

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le vendredi 10 octobre à 12h00

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR

Pièces à caractère administratif

☞ Un volet administratif contenant :

- une lettre de candidature établie sur un imprimé DC1 complétée et signée. L'imprimé DC1 est disponible sur le site du MINEFI (<http://www.minefi.gouv.fr>, thème «Marchés Publics», rubrique «formulaires à télécharger»), complété. La dernière version doit être utilisée.

- un formulaire DC2. (dernière version de l'imprimé DC2 disponible sur le site du MINEFI : <http://www.minefi.gouv.fr> «thème : Marchés Publics», rubrique formulaires à télécharger»), complété. La dernière version doit être utilisée.

- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI 2) des certificats précités.

- si l'entreprise est en redressement judiciaire, copie du jugement prononcé à cet effet (article 44-1 du Code des marchés publics)

- nom et qualité de la personne habilitée pour engager le candidat

- chiffre d'affaire globale et chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux auxquels se réfère le marché, réalisé au cours des trois derniers exercices.

Si le candidat entend se prévaloir des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs opérateurs économiques, quelque soit la nature juridique du lien existant entre ces opérateurs et lui, il produit, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux qui sont exigés de lui par la personne publique.

☞ Un volet technique contenant les pièces justificatives des capacités adaptées au projet, et notamment : Voir règlement de consultation

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours

DUREE DU MARCHE : 6 mois

CRITERES D'ATTRIBUTION

L'appréciation de l'offre se fera au vu du prix et du mémoire technique transmis tel que décrit à l'article 3 et 4 du présent règlement de consultation.

FORME JURIDIQUE

Suivant l'article 2-2-4 du présent règlement de consultation

INSTANCE EN CHARGE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Basse-Terre – Allée Maurice Micaux – 97100 BASSE-TERRE

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements administratifs :

Stéphane CROZATIER,

Adjoint à la Directrice des Services Techniques

Renseignements techniques :

Stéphane CROZATIER,

Adjoint à la Directrice des Services Techniques

Tél : 0590 29 80 37 - Fax : 0590 29 87 77

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE : 04/09/2014

Le Président Pouvoir Adjudicateur
Bruno MAGRAS

VIE DES SOCIÉTÉS

SCP "Gérald MOUIAL, Nadia JACQUES, Renaud HERBERT et Thierry COLLANGES"
notaires à ST MARTIN et ST BARTHELEMY

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte reçu par Me Thierry COLLANGES le 13/08/14, les associés de la SARL "PETRELLOTEL" au capital de 807 979.79 € dont le siège social est à SAINT-BARTHELEMY (97133) Morne Tourterelles Villa Doris Quartier des Salines BP 481, immatriculée au R.C.S. de BASSE TERRE sous le n° 380 358 499, ont décidé de procéder à une augmentation de capital en nature d'un montant de 656 449,70 € et de porter ainsi le capital social à 1 464 430 € par la création de 4 306 parts nouvelles de 152.45 € chacune numérotées de 5 301 à 9 606.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal : Tribunal de Commerce de BASSE TERRE

Pour AVIS.

Le Notaire.

SCP "Gérald MOUIAL, Nadia JACQUES, Renaud HERBERT et Thierry COLLANGES"
notaires à ST MARTIN et ST BARTHELEMY

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte reçu par Me Thierry COLLANGES le 13/08/14, les associés de la SARL "QUESTEL-INVEST" au

capital 2 050 000 € dont le siège social est à SAINT-BARTHELEMY (97133) Morne Tourterelles Villa Doris Quartier des Salines BP 481, immatriculée au R.C.S. de BASSE TERRE sous le n° 351 955 182, ont décidé de procéder à une augmentation de capital en nature d'un montant de 82 664.08 € et de porter ainsi le capital social à 2 132 664 € par la création de 5 144 parts nouvelles de 16.07 € chacune numérotées de 127 551 à 132 694.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal : Tribunal de Commerce de BASSE TERRE

Pour AVIS.

Le Notaire.

Emmanuel Jacques Almosnino
Avocats - 3 rue Lafayette Gustavia BP 656
97133 Saint Barthélemy

FIN DE LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de bar-restaurant situé à Corossol, 97133 Saint Barthélemy, connu sous l'enseigne « AU REGAL », consentie par Monsieur Mickaël GREAU, demeurant à Terre-Neuve, 97133 Saint Barthélemy, à Madame Christine PETIT, demeurant à Flamands, 97133 Saint Barthélemy, a pris fin le 31 août 2014.

AU REGAL – M. Mickaël GREAU
Siège Social : Corossol
97133 SAINT BARTHELEMY
RCS BASSE TERRE 392 224 366

Suivant acte SSP en date du 03/09/2014, enregistré à la Recette des Impôts BASSE-TERRE le 09/09/2014 bordereau n° 2014/380 case 7, M. Mickaël GREAU à l'enseigne AU REGAL domicilié à Corossol 97133 SAINT BARTHELEMY immatriculé au R.C.S. BASSE-TERRE 392 224 366 a cédé à la Société AU REGAL SAS au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis Corossol 97133 SAINT BARTHELEMY en cours d'immatriculation un fonds de commerce de restauration-bar sous enseigne AU REGAL exploité à Corossol 97133 SAINT BARTHELEMY moyennant le prix de DEUX CENT DIX MILLE EUROS. La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 03/09/2014. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au lieu d'exploitation du fonds pour la validité et pour la correspondance à la société EMMANUEL JACQUES ALMOSONINO, avocats, demeurant 3 rue Lafayette, Gustavia BP 656 – 97133 SAINT BARTHELEMY.

Pour avis - Dépôt RCS BASSE-TERRE

SBAFIWAI
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : C/O C.O.B -
Les Galeries du Commerce à SAINT JEAN
97133 SAINT BARTHELEMY
488 515 859 RCS BASSE TERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Alain LE BELLEC à compter du 31 mars 2014 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement ; Monsieur Jérôme PATROUX demeurant seul et unique gérant.

Pour avis
La Gérance

**PASSEZ VOS ANNONCES
JUDICIAIRES ET LÉGALES**

dans **LE JOURNAL**
DE SAINT-BARTH

Depuis le 1er janvier 2014, le Journal de Saint Barth est habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales pour la collectivité de Saint Barthélemy

Tarifs réglementaires et compétitifs

Pour toute information, contactez-nous

au 05 90 27 65 19

ou envoyez vos annonces judiciaires et légales par mail à journalsbh@wanadoo.fr

Offres d'emplois



1097- Restaurant recherche un aide cuisine, connaissant la cuisine vietnamienne, parlant et écrivant le vietnamien et répondant aux conditions suivantes : fonction : aide cuisine, parlant et écrivant vietnamien ; Contrat : CDD du 01/01/2015 au 30/11/2015 ; Expérience exigée. Envoyer CV à resvietnamsbh@wanadoo.fr

Ici et La recherche un/une chef de produit. Bilingue Anglais/Français. Permis B exigé. Envoyer CV à marketing@icietlavillas.com

Ici et La recherche un/une agent de réservation. Bilingue Anglais/Français. Permis B exigé. Envoyer CV à marketing@icietlavillas.com

Votre Marché U recrute pour la rentrée, postes pour la haute saison et CDI à la clé: 2 hôtesses de caisses et 3 employés libre service. Personnes sérieuses et motivées pour un rythme soutenu. Déposez CV à l'accueil ou envoyez le à : julie.chevreul@systeme-u.fr

1095- Recherche un assistant manager avec 10 ans d'expérience dans la restauration, parfaitement bilingue (parlé, écrit) CDD à partir du 1er novembre. Connaissances obligatoires en informatiques et en gestion. Tél. : 0690 22 23 72.

Le groupe Carole's Places recherche personnes habitant sur l'île de St Barth. Travail de nuit: **Une responsable de caisse** confirmée. **Une responsable de boutique** bilingue FR/ANG. **Un économiste** avec expérience. Travail de jour: **Un/une comptable**. **Une secrétaire administrative** polyvalente bilingue FR/ANG. **Un économiste**. **Une responsable de boutique** bilingue FR/ANG. Contrat à l'année. Plein temps. Merci d'envoyer CV à carole.gsbh@gmail.com

Dans le cadre du renforcement de notre équipe ventes/transactions immobilières, Wimco recherche négociateur/trice trilingue, maîtrise parfaite de la législation immobilière, 10 ans d'expérience professionnelle minimum et connaissance de l'île. Candidature pas sérieuse s'abstenir. Envoyer CV par email à cmenard@wimco.com

Apts et Maisons à louer



1097- St Martin, à louer très beau studio climatisé à Bellevue (Près du cardiologue, radiologue, oculiste), comprenant 1 grand lit + canapé

lit, machine à laver, sèche linge, réfrigérateur, four, micro-ondes, cafetière, TV et internet. Parking sécurisé. 50€/nuît, 350€/ semaine. Libre de suite. Tél : 0690 27 23 60 / 0590 29 02 16

Demandes de locations



Recherche maison 3 chambres pour couple avec enfants. Sérieuses références. Etudie toutes propositions. Tél. : 0690 30 25 14

Immobilier Vente



A vendre appartement au Colony Club à Gustavia - Surface de 45m². Prix : 1.300.000€. Contacter Ici et La : estate@icietlavillas.com

1097-Spéciale Rentrée scolaire : Saint Martin (Concordia près des écoles) A VENDRE 13 Studios de 17 m2 meublés/climatisés/Wifi/Canal Sat. idéal pour étudiant immeuble sécurisé bénéficiant des services de l'hôtel Domotel. PRIX UNITAIRE à partir de 38.000€, Possibilité crédit Vendeur, forte rentabilité locative pour gestion confié à l'hôtel. Libre et disponible immédiatement. TEL: 05.90.87.77.13

domotel@orange.fr

Gustavia - Très belle résidence contemporaine. proche plage, commerces, récente, à vendre bel appartement de type T3, 1 vaste séjour/cuisine donnant sur une terrasse vue sur le port, 2 chambres, parking souterrain ascenseur. €2,500,000 WimcoSbh REAL ESTATE, + 590-590-51-07- 51 or realestate@wimco.com

Pointe Milou - Une villa de charme de 2 chambres avec piscine, très ensoleillée, vue spectaculaire et imprenable. Proche hôtel avec spa. 3,180,000€. Informations : WimcoSbh Immobilier, 0590-51-07-51 ou realestate@wimco.com.

Sur la Route de Gouverneur - Lurin, terrain d'exception de 39000 m2, se jetant dans l'océan, fabuleux couchers de soleil. Vendu avec un permis de construire. WimcoSbh Immobilier, 0590-51-07-51 ou realestate@wimco.com



AV, très bel appartement de 2 ch situé dans une résidence sur les hauteurs de Gustavia avec une très belle vue sur le port et le coucher de soleil, avec une piscine commune et se trouve dans l'un des quartiers les plus recherchés de l'île. Prix : 1,990,000 €.

St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05



AV, propriété à Vitet qui se compose d'une villa de 3 ch avec sdb, terrasse avec piscine et ajoupa et d'un logement avec entrée privative de deux chambres, terrasse couverte et jardin. Très bon potentiel locatif à l'année. Prix : 1,810,000 €

St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05



AV charmante villa de 3 ch située en hauteur dans un lotissement, Petite Saline, double-vue sur la baie de Lorient et Grand-fond. Les chambres situées dans des

bungalows. Potentiel de rénovation important. Prix : 3,550,000 US\$.

St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

Terrains



A vendre terrain à Vitet - Vue mer - Surface de 680m². Prix : 870.000€. Contacter Ici et La : estate@icietlavillas.com

1096- St Jean, vend terrain 400 m2 avec PC accordé et début de construction engagée. 100 m de la plage et commerces. Prix 850.000 euros ferme. Tel (Métropole) 06.19.12.37.64

Les Petites Annonces

Déposer votre texte accompagné de votre règlement au bureau du Journal de Saint Barth situé aux Mangiers (près de la Poste) à St-Jean avant le mardi 17h ou par la poste : Journal de Saint Barth - BP 602 - 97098 Saint-Barthélemy cedex

Pour les rubriques suivantes : **10€ pour 2 parutions**

- Moto,
- Bonnes Affaires,
- Demande d'emploi,
- Demande de location,
- Voiliers

Pour les rubriques suivantes : **20€ pour 2 parutions**

- Offres de location,
- Immobilier,
- Automobiles,
- Animaux,
- Offre d'emploi,
- Nautisme,
- Fonds de commerce,
- Terrains, Offres de services



Location - Gestion - Vente



www.icietlavillas.com
rental@icietlavillas.com

Tél. : 05 90 27 78 78 - Fax : 05 90 27 78 28
rue Samuel Fahlberg, Gustavia - 97133 Saint Barthélemy

St. Barth Properties

Sotheby's INTERNATIONAL REALTY



Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.

Gustavia Harbor, St. Barthélemy - (+590) 590 29 75 05 - www.sothebysrealty-stbarth.com sales.stbarth@sothebysrealty.com

BÉLIER - du 21 Mars au 20 Avril

Amour: Votre besoin d'indépendance ne s'accordera pas avec les contraintes de la vie à deux. Nerveux, vous réagirez vivement à tout ce que vous considérez comme une atteinte à votre liberté. Travail-Argent: Vous aurez des ambitions élevées, et vous serez décidé à atteindre au plus vite vos objectifs. Toutefois, ne cherchez pas à brûler les étapes. Santé: Tonus.

TAUREAU - du 21 Avril au 21 Mai

Amour: Votre couple entre dans une période calme et sereine. Célibataire, c'est amitié qui primera. Travail-Argent: Vous devrez mettre un frein à vos dépenses, si vous voulez maintenir l'équilibre de votre budget. Santé: Vous êtes très dynamique.

GÉMEAUX - du 22 Mai au 21 Juin

Amour: Si vous êtes disponible, vous serez l'épaule secourable sur laquelle on vient s'épancher. Votre entourage se tournera vers vous au moindre problème. Travail-Argent: Lorsque vous sortez de votre réserve, vous en surprenez plus d'un. L'audace paie toujours, vous en serez la preuve vivante. Santé: Vous aurez tendance à manger un peu n'importe quoi.

CANCER - du 22 Juin au 22 Juillet

Amour: Vous avez fait de doux rêves mais la réalité n'est pas aussi rose que vous le pensiez. Ne désespérez pas. Travail-Argent: Vous suivez vos impulsions sans demander conseil. Cette attitude insouciance pourrait vous causer quelques ennuis. Santé: Vous risquez de finir la semaine épuisé. Ménagez-vous.

LION - du 23 Juillet au 22 Août

Amour: Vous aurez du mal à vous entendre avec les membres féminins de votre famille. Cela ne durera pas. Travail-Argent: Vous prendrez des initiatives surprenantes mais qui heureusement seront efficaces. Certaines personnes pourraient envier votre réussite. Santé: Vous bénéficierez d'une belle énergie.

VIERGE - du 23 Août au 22 Sept

Amour: Profitez à fond de toutes les occasions de vous divertir et changez-vous les idées. Travail-Argent: Votre détermination, et votre refus d'accepter des réponses négatives, vont vous permettre d'obtenir de brillants résultats. Santé: Vous serez assez vulnérable à la déprime et à la fatigue.

BALANCE - du 23 Sept au 22 Oct

Amour: Vous refusez les contraintes familiales, ce qui risque de créer un climat plutôt tendu et les disputes vont apparaître. Travail-Argent: Vous vous attaquez courageusement aux tâches de la semaine en émaillant vos activités d'une pointe d'humour et de bonne volonté. Santé: écoutez les besoins de votre corps. Il saura vous suggérer ce qui est bon pour vous.

SCORPION - du 23 Oct au 22 Nov

Amour: Vous charmerez tous ceux que vous approchez et votre bonne humeur sera contagieuse. Pour ceux qui vivent en couple cette période sera inoubliable. Travail-Argent: Il y a de belles propositions et opportunités à saisir. Votre carnet de rendez-vous est bien rempli. Santé: Excellente, vous disposez de toutes les ressources énergétiques.

SAGITTAIRE - du 23 Nov au 21 Déc

Amour: Vous faites tout pour maintenir une belle harmonie dans votre couple. Vous savez lire dans les pensées de votre partenaire. Travail-Argent: La qualité de vos projets et l'excellence de vos idées séduira tous les publics, même les plus exigeants. Santé: Les plaisirs de la table occupent une grande partie de votre temps.

CAPRICORNE - du 22 Déc au 20 Jan

Amour: Vous pourriez trouver l'âme soeur dans votre entourage proche. Regain de sensualité en couple. Travail-Argent: Vous réaliserez de nombreux projets qui vous tenaient à coeur grâce à votre ténacité et votre courage. Santé: Vous résisterez à tous les assauts des microbes et autres virus.

VERSEAU - du 21 Jan au 18 Février

Amour: Toute votre énergie sera concentrée sur le bien-être de votre foyer. Travail-Argent: Vous prendrez d'importantes décisions, autant sur le plan matériel que professionnel. Santé: Faites un peu plus d'exercice physique.

POISSONS - du 19 Fév au 20 Mars

Amour: Vous serez tenté d'établir des rapports de force avec votre partenaire. Travail-Argent: Restez sur vos gardes, la situation s'éclaircit, mais rien n'est encore sûr. Méfiez-vous des projets utopiques. Santé: Adoptez une meilleure hygiène de vie.

SÉCURITÉ CIVILE	05.90.29.70.66
CROIX ROUGE	06.90.71.91.21
CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.62.31
MÉDECIN DE GARDE	15 ou 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	
Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ÉTAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27
Frappier Gervais Odile	05.90.29.10.04
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Mazue-Naffah Sophie	05.90.27.15.04
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Acuponcteur : Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.29.10.04

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Dermatologue : Augé Jean-Michel	05.90.27.63.35
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97.60.07
Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Achebouche M.K.	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31
Orthodontie : Bovero Magali	0690.40.80.23

CABINETS DENTAIRES

Chlous François	05.90.27.87.31
Gardette Romain	05.90.51.98.11
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Rousson Perrine	05.90.51.98.11
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08
Seguillon Jean-Louis	05.90.27.87.28

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.	05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
Diététicien : Aurélie Beal	06.90.47.49.10
Infirmiers-Infirmières :	
Barbe Bardon Sophie	05.90.27.67.55
Baud Sébastien	06.90.62.28.29
Benoît Hélène	06.90.37.08.22
Bro Alice	06.90.41.88.27
Cardon Isabelle	06.90.48.42.33
Cousin Dominique	06.90.62.90.10
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.37.29.05
Macone Matthias	06.90.59.81.67
Melinand Cécile	06.90.88.26.53
Rillot Brigitte	06.90.37.27.42
Masseur-Kinésithérapeutes :	
André Sandrine	05.90.27.72.49
Bertin Guylène	05.90.87.20.09
Baud Céline	06.90.35.94.96
Daniel Arnaud Marie	06.90.27.81.32
Evrard Patrick	05.90.27.67.86
Godfrin Frédéric	06.90.53.44.88
Jourdan Véronique	05.90.27.67.86
Klein Gérard	05.90.29.72.42
Pastourel Delphine	06.90.64.87.40
Plasse Pauline	05.90.27.67.86
Maingard Bernadette	05.90.27.81.32
Marchesseau Christophe	05.90.29.48.10
Serveau Jean-Michel	06.90.27.35.03
Sorrentino Jean Christophe	06.90.71.53.57
Van Hove Frédéric	05.90.27.76.37
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Naturopathie :	
Bordaries Fanny	06.90.09.97.10
Orthophoniste :	
Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Ostéopathe :	
Bordaries Fanny	06.90.71.36.15
Chilah Yasmine	06.90.73.39.32
Grevin Stephanie	06.90.71.36.15
Vezzoso Brian	06.90.26.36.15
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Evrard Patrick	06.90.302.705
Psychologue :	
Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Bodin Vanessa	06.90.62.34.38
Chard-Hutchinson Aline	06.90.71.05.31
Djukanovic Elisabeth	05.90.29.62.11
Psychothérapeute M.Laure Penot	05.90.52.00.55
Laetitia Santarelli	05.90.51.11.69
Morgane Bertin-Denis	06.90.26.35.92
Sophrologue	
PHARMACIES	
Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	
RADIOLOGIE: Hôpital de Bruyn	05.90.29.75.02
VÉTÉRINAIRES Bitté Sophie	05.90.52.05.32
Kaiser Alexandre	05.90.27.89.72
Kaiser Benjamin	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.90.91

A VOTRE SERVICE

Fixit
Services Informatiques
Tel: 05 90 29 45 11 - info@fixit.fr
Intervention sur Site - Rendez-vous Personnalisé

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV-AUTO + BANC-OBDI
OUVERT À GRAND FOND DE 7H-16H - TEL: 05 90 27 89 14

Cms MEDICAL SERVICES
CARAIBE
Conseil, équipement et suivi de matériel médical
Immeuble Finca, rue Jeanne D'Arc, Gustavia
(en face du restaurant Côté Port)
0590 51 12 23 & 0690 75 41 45

Référez-vous dans cette page À UN PRIX TOUT DOUX
05 90 27 65 19

GARAGE HENRI GREUX
GARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

MENUISERIE SUR MESURE
AMEUBLEMENT
CUISINE
ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT - 05.90.27.76.21 ou
cell. : 06.90.35.73.22
sbmenuiserie@wanadoo.fr

SG Communications
Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
ISSN : 1254-0110 - Tél. : 05.90.27.65.19 - Fax : 05.90.27.91.60
journalsbh@wanadoo.fr - www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Gérante et Dir. de la publication Avigaël Haddad
Rédacteur en chef Hugo Lattard
Rédaction Armandine Badey-Bettembourg, Rosemond Gréaux

Commerciaux : Ange Patureau, Nabil, Avigaël Haddad
Imprimeur Daily Herald N.V.
Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

INTERNET + TELEPHONE

35€ / MOIS⁽¹⁾ TOUTE L'ANNEE



CANAL BOX

INTERNET + TELEPHONE

**PROFITEZ D'INTERNET JUSQU'A 20 MEGA,
ET DES APPELS ILLIMITES VERS LES FIXES⁽¹⁾**

Renseignements :

► N°Azur 0811 57 10 57

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

(1) Offre CANALBOX Internet+Téléphone : Offre de MEDIASERV soumise à conditions. Offre valable aux Antilles et en Guyane réservée aux particuliers, sous réserve d'éligibilité technique et d'un engagement minimum de douze (12) mois. Nécessite la location de la CANALBOX 3€/Mois en plus de l'abonnement. Frais d'ouverture de ligne (49€). INTERNET : En zone dégroupée, débit descendant maximum jusqu'à 20 Mb/s (IP). Débit descendant atteignable en général entre 1Mb/s et 15 Mb/s (IP). En zone non dégroupée, débit descendant maximum jusqu'à 8 Mb/s ; débit descendant atteignable en général entre 1Mb/s et 8 Mb/s (IP). Débit variable en fonction de la longueur de la ligne. TELEPHONE : Appels illimités passés depuis la CANALBOX, vers les fixes en local et 50 autres destinations (Métropole incluse), hors numéros courts et spéciaux. Liste des destinations susceptible d'évolution, disponible sur www.canalplus-caraibes.com

CANALBOX Internet+Téléphone est une offre MEDIASERV - S.A.S. au capital de 2 185 000 €, R.C.S. de Pointe-à-Pitre 351 555 792 Tour Secid - 6ème étage, Place de la Rénovation, 97110 Pointe-à-Pitre.

LES CHAINES CANAL+ /CANALSAT sont des offres proposées par CANAL+ ANTILLES : Société par Actions Simplifiée R.C.S. FORT DE France 388 543 126 (92 B 612) Espace Aéroservices - Ancien Aéroport 97232 LAMENTIN

CANAL+ GUYANE : Société par Actions Simplifiée RCS CAYENNE 398 354 134 (94 B 125) 00023 Centre Commercial Marengo 97300 CAYENNE/CANALSATELLITE CARAIBES : SAS au capital de 40 000 Euros RCS POINTE A PITRE B 419 007 596 Immeuble CANAL MEDIA ZAC de Moudong centre 97122 BAIE-MAHAULT.